



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT Haute-Saône
ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 27 SEPTEMBRE 2021

Développement touristique, soutien au Comité du Souvenir Français

DÉLIBÉRATION

N° 2021 – 118

En exercice : 38

Présents : 36

Votants : 36

Abstention : 0

Le 27 septembre de l'année deux mille vingt et un à 19H00 à St-Bresson, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme M. Joël BRICE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	POUV	Jacques DESHAYES	Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX
Martine BAVARD			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Jérôme BERNARD	POUV	Martine BAVARD	Claudette FAIVRE			Gabriel MIGNOT		
Joël BRICE			Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Frédéric BURGHARD			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN		
Michel CALLOCH			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN		
Christian CHAMAGNE	A		Bernard GIRE			Sébastien RICHARDOT		
Roland CHAMAGNE			Philippe GÉRARD			Catherine SALFRANC		
Joël DAVAL			Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Jacques DESHAYES			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Véronique DEVOILLE			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
André DIRAND			Didier LARROQUE	E		Rodolphe WACOGNE		
Nathalie DIRAND			Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER		

*P = Présent(e) / E = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par

Exposé

I – MODALITES D'INTERVENTION

Conformément à l'article L1611-4 du CGCT et à la jurisprudence de la Cour des Comptes, la CCPLx est compétente pour attribuer des subventions aux associations poursuivant des objectifs d'intérêt local.

II – DEMANDE DE SUBVENTION

L'association du Comité du Souvenir Français, par le biais du comité local de Luxeuil, sollicite le soutien financier de la CCPLx dans le cadre de son projet de valorisation d'un patrimoine historique militaire.

Un accusé réception a été notifié à l'entreprise en date du 24 juin 2021.



III – PROJET DE DEVELOPPEMENT

Le projet s'inscrit dans une démarche globale visant à établir un parcours mémoriel s'étendant jusqu'au territoire de la Communauté de communes des Mille Etangs. Au total, il s'agit de valoriser 12 sites.

Dans le secteur de Luxeuil, le comité local a identifié plusieurs tombes et stèles d'anciens combattants ou d'habitants tombés pour la nation lors de la seconde guerre mondiale. L'association souhaite valoriser ces sites afin d'informer le public sur l'histoire des personnalités reposant au sein des cimetières du territoire.

Les sites identifiés sont :

- Tombe du militaire Anatole Leboutte à Raddon-et-Chapendu,
- Tombe du Lieutenant Vassé à Saint-Bresson,
- Tombe de Charles Faivre à Sainte-Marie-en-Chanois.

Le projet prévoit l'installation de tables de lectures aux endroits identifié ainsi que l'élaboration d'un dépliant diffusé au sein des offices du tourisme.

Les investissements, objet de la présente instruction s'élèvent à **1 169,99 € HT** pour la réalisation et l'installation de trois tables de lecture.

IV – AIDE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOBILISABLE

Au regard de l'intérêt touristique du projet en cohérence avec le patrimoine historique et militaire du territoire (musée du combattant, BA 116...), il est proposé d'attribuer une aide spécifique.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 1 169,99 € HT, pour les trois sites à aménager.

- Montant de l'aide proposé : 300,00 €

Décision

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité**, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir et de verser la somme de 300,00 € au Comité du souvenir Français du Pays de Luxeuil,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

